
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 513. — Quarante-Heures, 513.

Partie officielle: Feu l'abbé J.-Jules Gervais, 514.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'Œuvre d'une élite (*suite*), 514.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Salut du Saint-Sacrement — Communion—Heures d'adoration, 519.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 520. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Nicolet, 522 ; Rimouski, 523 ; Saint-Boniface, 523 ; Winnipeg, 524 ; Vancouver, 525.—VARIÉTÉS : Le premier vol de l'aigle, 525.— LES LIVRES : 526.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 avril. — III ap. Pâques. SOL. DE S. JOSEPH.
Lundi, 22. — SS. SOTER ET CAIUS, papes et mart.
Mardi, 23 — S. GEORGES, mart.
Mercredi, 24. — Octave de la Solennité de S. Joseph, *dN. maj.*
Judi, 25. — S. MARC, Evang. *2 cl.*
Vendredi, 26. — SS. CLET ET MARCELLIN, papes et mart.
Samedi, 27. — De la Ste Vierge.
Dimanche, 28. — IV ap. Pâques. Du dim.

QUARANTE-HEURES

21 avril, Hospice de St-Joseph de la Délivrance, Lévis. — **22,** Couvent de St-Michel.—**24,** Couvent de Lotbinière. — **26,** St-Grégoire de Montmorency.—**27,** Couvent de St-Raymond.

PARTIE OFFICIELLE

FEU L'ABBE J.-JULES GERVAIS

Monsieur l'abbé Joseph-Jules Gervais, curé de Saint-André de Kamouraska, décédé le 14 avril courant, à l'âge de 47 ans, était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

Jules LABERGE, ptre.
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 15 avril 1918.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ŒUVRE D'UNE ÉLITE

PAROLES EPISCOPALES (suite)

Il arrivait, parfois, malgré tout ce qu'on tentait pour l'arracher à l'Église, que l'ouvrier de chez nous allait se jeter dans les bras de sa mère. C'était aux heures sombres, quand tous ses exploités l'abandonnaient après l'avoir jeté dans la tourmente. Alors, son instinct de fils reprenait le dessus et il courait vers sa mère à qui il demandait protection et secours.

L'Église faisait bien son possible, dans ces circonstances, pour parer les coups, arranger les déchirures, panser les plaies et réparer les dégâts ; mais sitôt que l'ouvrier se sentait plus fort et capable de se passer de l'Église, il la quittait comme un prodigue. En sorte que le Christ ne faisait, dans le travail organisé de cette ville, que de rares et courtes apparitions.

Cela n'était pas tolérable. Il fallait, coûte que coûte, qu'il y fût en permanence, qu'il y fût en Roi, qu'il y fût comme dans sa propre maison. Et pour cela, il était nécessaire qu'on abattît la palissade qui entourait le domaine ouvrier, et il fallait qu'ensuite on y fit entrer le prêtre, représentant de l'Église et envoyé de Jésus-Christ. De la sorte, il y aurait contact entre l'ouvrier et l'Église ; et celle-ci lui apparaîtrait en chair et en os, avec une bouche pour dire la vérité et détruire le mensonge, avec un cœur aimant qui battrait proche du sien, avec tout ce qu'il faut pour l'aider, l'éclairer, l'encourager et le sauver.

Vous autres, membres du *Cercle d'Etude*, vous avez été les instruments humains de ce travail et les agents dévoués de l'évolution qui a ramené vers l'Église les ouvriers qui s'en séparaient.

Depuis trois ans, vous prépariez, dans le petit cénacle de vos réunions, toutes les grandes choses que vous avez accomplies par la suite. Vous aviez été appelés par Jésus-Christ lui-même à fréquenter ce cénacle, et vous y êtes allés pour y transformer vos idées, vos sentiments, vos vies. C'est ce travail sur vous-mêmes qui a rendu possible celui que vous avez accompli à l'extérieur. Et si vous avez pu, en sortant de ce cénacle, après trois ans de préparation, abattre la barrière que je vous ai décrite, c'est que ce triomphe avait été préparé en vous par Dieu lui-même. Et maintenant, grâce à vous, le Christ n'est plus lié, comme au prétoire, mais il a les mains libres, et dans le domaine où vous venez de le faire revenir, il relèvera les ruines entassées et fera naître les œuvres qu'appellent nos temps difficiles.

Si longue que soit la citation, nous nous garderons bien de nous excuser de l'avoir faite. On voulait savoir ce qu'il y a de changé, dans le monde ouvrier de Québec, depuis la nomination d'un chapelain au *Conseil Central* et à cause du travail du *Cercle d'Etude des Ouvriers* : nous avons répondu en reproduisant des appréciations qui peuvent être considérées comme finales, et en citant des jugements que l'on tiendra, nous en sommes sûr, comme définitifs.

L'AVENIR

Nous avons suffisamment exposé, nous semble-t-il, ce qu'a été, depuis sa fondation, le *Cercle d'Etude des Ouvriers* de Québec ; disons un peu, maintenant, ce qu'on peut en attendre pour l'avenir.

Son œuvre, en effet, est loin d'être finie. On peut même affirmer, et rien n'est plus vrai, qu'il lui reste à faire, en collaboration avec le *Conseil Central*, tout l'ouvrage pour lequel il a été fondé.

Il est vrai que son premier objectif est bien rempli, et que le voici en mesure, grâce à la présence d'un chapelain dans certaines unions, de commencer l'établissement, à Québec, du syndicalisme catholique ; mais ce travail n'est, tout de même, pas encore accompli. Sans doute, on dispose bien, pour en venir à bout, de tous les instruments nécessaires ; à lui tout seul, le *Cercle d'Etude* constitue un levier puissant. Mais c'est tout, et le reste attend qu'on le réalise.

Le *Cercle d'Etude* va donc continuer ce qu'il a commencé.

SEMER DE BONNES IDÉES

Il se rend bien compte, tout d'abord, que rien ne presse plus que de faire la lutte des idées.

Sa Grandeur Mgr Roy le lui a rappelé, d'ailleurs, dans la dernière partie de son discours à l'Orphelinat de Saint-Sauveur. Il y disait, en effet :

“Ce à quoi il faut tendre, maintenant, c'est à remettre la confiance là où l'on a inspiré la défiance. La barrière de malheur a été enlevée entre les chefs ouvriers et l'Église qu'ils ont reconnue ; mais elle existe encore entre celle-ci et le peuple des travailleurs.

Ces derniers sont victimes de principes faux et de théories subversives : le *Cercle d'Etude* a le devoir de faire la lumière dans ces ténèbres. Qu'il dise au peuple la vérité qui le rendra libre ! Vous, ses membres, affirmez sans crainte que l'Église peut asseoir, dans le monde, la justice, la charité, l'ordre et la paix. Répétez hautement qu'elle seule peut y réussir, comme seule, du reste, elle est, en mesure de réparer les dégâts de toutes les révolutions.

Ne vous laissez pas de crier à tout venant que le monde ouvrier peut aller n'importe où vers l'accomplissement de ses légitimes ambitions, s'il se laisse guider par l'autorité, de l'Église. Clamez à tous les échos que si l'ouvrier veut obtenir le redressement des griefs dont il se plaint et la justice à laquelle il a droit, il a besoin de marcher au bras de l'Église. S'il est seul, ni la bonté de sa cause, ni sa faiblesse, ni sa pauvreté, ni même sa misère ne le feront accueillir ; s'il veut se passer de l'Église, il marchera aux abîmes. Car si l'Évangile ne joue ici son rôle salutaire, c'est la lutte perpétuelle qui s'engage entre patrons et ouvriers ; et cela, c'est l'esclavage du vaincu et la tyrannie du vainqueur. Et qui ne voit qu'on ne règle pas ainsi des questions qui touchent aux entrailles mêmes de la société humaine ! Allez, membres du *Cercle d'Etude*, et dites tout cela, qu'ils ont besoin d'entendre, à nos fils, les travailleurs de Québec.”

Le *Cercle d'Etude* a parfaitement compris, et les ordres de Sa Grandeur seront exécutés.

Commentant le discours de Mgr l'archevêque de Séleucie, l'*Action Catholique* écrivait, le lendemain, en éditorial :

“Jamais, croyons-nous, exposé plus lumineux n'avait été fait des événements qui ont amené, chez les ouvriers, cet esprit de défiance contre l'Église, qui les a vus tenus éloignés jusqu'ici de leur meilleure amie. Grâce au travail d'un groupe de chrétiens dévoués, qui ont étudié et se sont renseignés sous la direction d'un aumônier, la lumière s'est faite, et la lumière a chassé la

défiance, et les ouvriers sont allés à l'Église qui les a accueillis comme on accueille un enfant chéri dont l'éloignement maintenait la tristesse au foyer.

Le Christ est maintenant dans la place. Les apôtres qui l'y ont ramené se multiplieront, comme se sont multipliés ceux qu'Il avait choisis dans le monde des humbles, des ouvriers. Avec Lui, et par Lui, le travail des ouvriers catholiques acquerra une fécondité de plus en plus grande. Chez leurs camarades, qui sont la masse, qui sont le nombre, ils joueront le rôle du levain qui fait fermenter la pâte et lui communique une vertu nouvelle. Et bientôt, dans nos belles sociétés ouvrières, que des influences ténébreuses cherchaient à attirer ailleurs, on pourra s'écrier partout : Le Christ vit, le Christ règne le Christ commande.

L'entrée officielle de l'Église dans nos sociétés ouvrières est le premier signe de ce renouveau.

Nous saluons cet événement avec la joie profonde de ceux qui se rendent compte de sa portée, et des espérances qu'il fait naître.

Voir notre monde ouvrier se rapprocher de l'Église au moment même où le monde paraît à la veille du bouleversement le plus profond qui l'ait secoué, est un spectacle qui rappelle les grandes interventions de la Providence.

Le Christ est dans la place.

Réjouissons-nous et ayons confiance."

FAIRE LES ŒUVRES NÉCESSAIRES

Le premier souci du *Cercle* sera donc, en entreprenant des tâches nouvelles, de faire la guerre aux idées fausses et aux sentiments révolutionnaires, et il devra, en même temps, dire abondamment toutes les vérités qui éclairent et qui sauvent.

S'il veut asseoir solidement l'unionisme catholique à Québec, il faudra qu'il s'emploie, par ailleurs, aidé du *Conseil Central*, à faire agréer des chapelains dans toutes les unions qui n'en ont pas encore demandé.

De plus, il y a un énorme travail à faire pour consolider les unions existantes, grossir leurs effectifs et imprimer à leur marche une orientation nettement et constamment catholique.

Il faudra aussi, pour être pratique, grouper en syndicats bien solides les vingt ou trente métiers où rien n'existe encore en fait d'organisation ouvrière. Par ailleurs, il y a, dans tout le diocèse, une foule de petits centres ouvriers où le *Cercle* devra aller exercer son action au bénéfice de la cause qui lui est chère.

Et qui ne voit combien il est urgent de grouper en fédération les unions catholiques qui existent un peu partout dans notre province ?

On en trouve déjà, en effet, à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Grand'Mère, à Shawinigan, à Chicoutimi, à Jonquières, à Lévis, à Thetford, au Lac-Noir, à la Rivière Trois-Pistoles, et nous en oublions probablement ; bientôt, nous le savons, le nombre de ces groupements d'ouvriers sera considérable.

Toutes ces unités gagneraient à se rencontrer, à se connaître, à s'aider l'une l'autre. Réunies ensemble par les liens souples d'une fédération, elles constitueraient, en outre, une organisation qui ne tarderait pas à faire sentir son heureuse influence dans notre vie religieuse et nationale.

Et puis, qu'on ouvre donc les yeux sur ce qui se passe, même dans notre pays : le travail organisé y sera bientôt tout-puissant.

Sa voix pénètre, aujourd'hui, jusque dans les Conseils des gouvernements : elle y gagne de l'influence ; elle y remporte des victoires ; elle y commande. Ses réclamations les plus échevelées y sont écoutées avec bienveillance ; ses thèses les plus hardies y sont admises ; ses réformes les plus révolutionnaires, sanctionnées par la loi.

Et si on réfléchit que les forces du travail organisé, au Canada, sont entre les mains de gens dont le moindre défaut est de nous être hostiles, on comprendra peut-être qu'il est grand temps, si nous ne voulons pas être emportés au triple galop dans le socialisme d'État, le sabotage de notre système d'éducation et l'athéisme pratique, de songer à mettre debout, enfin, une fédération ouvrière catholique et canadienne-française, capable de faire contrepoids au *Congrès des Métiers et du Travail* dont l'inaction nous a valu, entre mille autres bienfaits, la mise en vigueur de la loi de conscription, en attendant qu'il nous apporte l'annexion politique aux États-Unis.

Au surplus, il n'est pas malaisé de comprendre que voilà des choses qui ne peuvent s'accomplir sans que nous ayons à livrer, contre le *Congrès des Métiers et du Travail* du Canada et contre son bureau-chef, la *Fédération Américaine du Travail*, des luttes qui ne sont pas près de se terminer.

Il ne sera pas facile, en effet, de faire sortir de leurs rangs les ouvriers catholiques qui en sont les membres ; il faudra bien des efforts, aussi, pour faire naître les organisations ouvrières et économiques que réclament les besoins des travailleurs et on peut s'attendre, de la part des forces ouvrières neutres en religion et cosmopolites en fait de patrie, à une ruée ardente contre n'importe laquelle organisation catholique qui aura l'audace de vouloir restreindre leur emprise sur l'ouvrier et leur influence dans les parlements.

Et si l'on souhaite, enfin, que ces organisations catholiques aient une réelle efficacité ; si l'on veut que leur action se fasse

sentir et s'exerce, non au détriment, mais au bénéfice de la société et de la religion, il sera nécessaire de préparer une législation ouvrière qui s'inspire des principes de la sociologie catholique et qui batte en brèche toutes les utopies, toutes les faussetés, toutes les doctrines subversives que prêchent, devant nos parlementaires ahuris, de soi-disant chefs ouvriers et des meneurs audacieux qui vivent de la crédulité populaire.

MOTIFS D'ESPERANCE

Toutes ces tâches, qui attendent les ouvriers catholiques fortement organisés, elles sont pressantes, elles sont difficiles, mais elles ne sont pas impossibles à réaliser. A lui tout seul, le *Cercle d'Etude des Ouvriers* de Québec peut contribuer puissamment à les mener jusqu'à leur terme. S'il est aidé par des frères qui lui naitraient ailleurs, le succès ne fait pas de doute : c'est, du moins, notre espérance que rien ne pourrait ébranler.

Nous avons tort, peut-être, de nous laisser aller à des rêves si beaux ; on nous dira que nous attendons trop de ce *Cercle* qui nous est cher ; la chose est possible, malheureusement. Mais, quels que soient les succès ou les rêves que l'avenir réserve à ce dernier, une chose est d'ores et déjà acquise : c'est que le pas qu'il vient de faire fait dans la bonne voie au monde ouvrier de Québec est un pas de géant.

Quand il commença son travail, il y a trois ans, on croyait un peu partout qu'il entreprenait l'impossible. C'était exagérer les choses ; mais c'était, en même temps, reconnaître les difficultés très grandes que le *Cercle* aurait à surmonter.

En dépit de toutes les prédictions, il a réussi l'œuvre d'hier ; aujourd'hui qu'il est riche d'une force accrue, disciplinée, bien entraînée, et qu'il possède une expérience et des connaissances qui, autrefois, lui faisaient défaut, il entreprend avec confiance l'œuvre de demain.

AUBERT DU LAC

(à suivre)

LITURGIE ET DISCIPLINE

SALUT DU S. SACREMENT -- COMMUNION -- HEURES D'ADORATION

Q. — 1° Pour le salut solennel du T. S. Sacrement, le prêtre est-il tenu d'avoir la chape ?

2° Les paroles : *Corpus Domini*, etc., que le prêtre dit en distribuant la sainte communion aux fidèles, doivent-elles être prononcées à haute voix ?

3° Lorsque les Quarante-Heures ont eu lieu dans la semaine, peut-il y avoir une heure solennelle d'adoration dans la même se-

maine, pour les communautés qui ont le privilège d'avoir l'heure d'adoration hebdomadaire ?

R. — 1° L'exposition du Saint-Sacrement, disent les manuels de liturgie, peut-être *privée* ou *publique*. Elle est privée quand on ouvre seulement la porte du tabernacle, sans en sortir le saint ciboire, pour permettre aux pieux fidèles d'adorer leur divin Sauveur ; elle est publique quand le Saint-Sacrement est exposé solennellement dans l'ostensoir. Pour faire l'exposition de la première manière et bénir le peuple avec le ciboire, il suffit que le prêtre soit revêtu du surplis et de l'étole pour faire l'exposition, et en plus du voile huméral pour la bénédiction. Pour exposer solennellement le Saint-Sacrement, le surplis et l'étole suffisent ; mais pour donner la bénédiction du Saint-Sacrement avec l'ostensoir, le célébrant doit *toujours* être revêtu de la chape et du voile huméral. (S. C. R., 22 juin 1874, n. 3333, ad 1 ; 7 décembre 1888, n. 3697 ad XII.)

2° Les paroles que le prêtre récite pendant la distribution de la sainte communion doivent être dites à haute voix : *Tota hæc formula : Corpus Domini, etc., clara voce, dici debet.* (Van der Stappen, 3e éd., vol. IV, page 240.)

3° Il ne nous appartient pas de trancher cette question ; tout dépend de l'intention de l'évêque qui a concédé à ces communautés le privilège de l'heure d'adoration hebdomadaire. Nous connaissons des aumôniers qui font, chaque jeudi soir, une heure d'adoration solennelle, même s'ils ont eu, on aurait dans la même semaine, exposition du Saint-Sacrement toute la journée ; en agissant de cette manière, ils ne croient pas outrepasser les privilèges concédés par leur Ordinaire.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Four la Chine. — Tel qu'il a été annoncé dans notre numéro du 28 mars dernier, Sa Grandeur Mgr Roy a présidé, mardi, le 2 avril, dans la chapelle des Sœurs Franciscaïnes Missionnaires de Marie, une touchante cérémonie de départ de missionnaires pour la Chine. Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé Alph. Gagnon, de l'Archevêché. Au chœur on remarquait Mgr L.-A. Pâquet, P. A., et V. G., et des représentants de presque toutes les communautés de la ville. Après le chant de l'hymne à Marie *Ave Maris Stella*, Mgr Roy donna le sermon de circonstance. Sa Grandeur a commenté avec beaucoup d'onction ces paroles de saint Mathieu : *Ecce ego mitto vos secut oves in medio luporum.*

Après le sermon, les Missionnaires ont reçu la bénédiction de Mgr Roy. La cérémonie se termina par le salut du Saint-Sacrement suivi du chant du *Magnificat*.

Feu l'abbé J.-J. Gervais. — Le clergé du diocèse de Québec vient d'être de nouveau éprouvé par le décès, dans toute la force de l'âge, de M. l'abbé Jules Gervais, curé de St-André. M. l'abbé Gervais était souffrant depuis longtemps ; il y a une huitaine de jours il se décida à venir à Québec, suivre un traitement à l'Hôpital Saint-François d'Assise. Il y est mort dimanche matin, le 14 avril, des suites d'une douloureuse opération.

M. l'abbé Gervais est né à St-Alexandre de Kamouraska, le 29 septembre 1870, de Lambert Gervais, cultivateur, et de Darine Soucy.

Il fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné dans sa paroisse natale par S. G. Mgr Blais le 14 août 1898.

L'abbé Gervais fut vicaire à St-Casimir de 1898 à 1899 ; professeur au Séminaire de Rimouski de 1899 à 1900 et au collège de Ste-Anne de la Pocatière de 1900 à 1905. Après avoir été vicaire à St-Roch de Québec de 1905 à 1906, il fut nommé curé de Saint-Camille de Bellechasse où il a bâti une église dès 1906 et terminé l'intérieur du presbytère en 1907. Il fut ensuite aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, de 1908 à 1912; puis de 1912 à 1914, curé de St-Elzéar de Beauce. En 1914, il était nommé curé de St-André de Kamouraska.

Son service a été chanté jeudi matin, le 18 avril, à St-André.

Bénédiction de cloche. — Dimanche après-midi, le 14 avril, avait lieu à Limoilou la bénédiction d'une cloche pour la chapelle temporaire de cette paroisse. La cérémonie a été présidée par le Père Etienne, supérieur du Monastère des Capucins, et le sermon de circonstance a été donné par le Père Maurice, curé de Limoilou.

La nouvelle cloche porte les noms suivants : " Albert-Edouard-Justinien ". Sur la cloche se lit l'inscription suivante : " Don des paroissiens en souvenir pieux des Pères Albert, Edouard et Justinien, Capucins de Limoilou, tombés en 1915 victimes glorieuses de la grande guerre ".

Séance paroissiale. — Une intéressante séance paroissiale d'action sociale catholique a été tenue dans l'église du Château-Richer, dimanche après midi, le 14 avril. Les paroissiens étaient accourus nombreux pour entendre deux des principaux membres du Comité central permanent de l'A. S. C. : M. le Dr Albert Jobin et le T. R. Père Alexis, capucin.

M. le Dr Jobin, professeur à l'Université Laval, entretint ses auditeurs du sujet toujours actuel de l'alcoolisme, et le T. R. Père Alexis parla des œuvres de l'action sociale catholique.

M. l'abbé P. Leclerc, curé de Château-Richer, couronna, par quelques réflexions opportunes, cette belle séance sociale catholique.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Georges Roy, décédé à Berthier, samedi, le 13 avril, à l'âge de 62 ans. Le défunt était le frère de Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, de MM. les abbés Philéas Roy, curé de St-Patrice de Fraserville, Camille Roy, du Séminaire de Québec, Alexandre Roy, curé de St-Louis de Pintendre et du R. P. Arsène Roy, O. P. du couvent des Dominicains de Québec.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Nicolet. — M. l'abbé F.-X. Lessard, curé de St-Guillaume d'Upton, est décédé le 10 février dernier, à l'âge de 68 ans.

Né à Sainte-Ursule (Maskinongé), le 16 février 1850, M. l'abbé Lessard fit ses études aux Trois-Rivières et à Nicolet. Il fut ordonné prêtre aux Trois-Rivières, par Mgr Lafèche, le 19 novembre 1875. Vicaire à Nicolet, de 1875 à 1878, et à Arthabaskaville en 1878, il devint la même année curé de St-Albert de Warwick, où il demeura jusqu'en 1883. Il y bâtit une église. Entre temps il était chargé de la mission de Ste-Elisabeth de Warwick. En 1883 il occupa la cure de St-Wenceslas où il demeura jusqu'en 1896. De 1896 à 1900 il fut curé d'Arthabaskaville et, depuis cette dernière date, il était curé de Saint-Guillaume. Il a restauré l'église et embelli le parterre de trois belles statues.

Ses funérailles ont eu lieu le 15, à St-Guillaume. Elles ont été présidées par Mgr Brunault, assisté de Mgr Lahaye, supérieur du séminaire de Nicolet, et de M. l'abbé Chartier, supérieur du séminaire des Trois-Rivières.

La messe de requiem a été chantée par M. l'abbé Emile Lessard, curé de Saint-Louis, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Alphonse Lessard, vicaire de Proulxville, neveu du défunt comme diacre, et de M. l'abbé Joseph Boucher, cousin de ce dernier comme sous-diacre.

L'absoute fut présidée par Mgr l'Évêque de Nicolet qui prononça aussi l'oraison funèbre du défunt.

Plus de cinquante prêtres étaient présents au chœur.

Les restes mortels du défunt ont été déposés dans un caveau sous l'autel de saint Joseph.

— Par décision de Mgr Brunault, ont été nommés :

MM. les abbés Charles-Edouard Brunault, curé de S.-Guillaume d'Upton ; Edouard Tessier, curé de S.-François-du-Lac ; Edmond de Chatillon, chapelain des Frères du S.-C., à S.-Christophe d'Arthabaska ; Martial Manseau, curé de St-Jean de Wickham ; Elphège Janelle curé de la Visitation ; Georges Labissonnière, curé de S.-Wenceslas ; Noé Pepin, aumônier du couvent des Sœurs de l'Assomption, de Nicolet ; Jules Richard, curé de S.-Joseph de Blandford (Manseau) ; Paul Mayrand, curé de Ste-Christine d'Acton ; J.-Aug. Baril, vicaire à S.-Félix de Kingsey ; Joseph Beauchemin, vicaire à Gentilly ; Armand Champoux, vicaire à S.-Sylvère ; Elzéar Bonin, vicaire à S.-Médard de Warwick.

Rimouski. — Le 2 février dernier, avait lieu dans la chapelle des sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidées par Mgr F.-X. Ross, P. D., V. G.,

A revêtu le saint habit sœur Marie de Ste-Rose de Viterbe, née Marie-Ernestine Poirier, de St-Bonaventure.

Ont émis les vœux temporaires les sœurs Marie de St-Gabriel, née Marie-Berthe-Noëlla Lepage, de Rimouski, et Marie de la Ste-Famille, née Marie-Eugénie Destous, de N.-D. de Lourdes du Mont-Joli.

Le sermon de circonstance fut donné par le T. R. P. A. Lemieux, provincial des Rédemptoristes.

Assistaient au chœur : Mgr Maj. Bolduc, P. D., M. le Chan. J.-O. Normandin, aumônier de la Communauté et M. l'abbé P. Lemay, aumônier des Sœurs de la Charité.

Saint-Boniface. — M. l'abbé J.-V. Joubert, procureur de l'archevêché de St-Boniface, est décédé le 1er février dernier, à l'hôpital de St-Boniface.

Sa position de procureur de l'Archevêché, écrit *La Liberté*, de Winnipeg, lui permit de venir en contact avec un public nombreux : hommes d'affaires catholiques et protestants, paroissiens et prêtres des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg. Tous s'accordent à louer ses grandes qualités d'intelligence et de cœur et regrettent sa perte comme celle d'un ami."

"Son activité dépassait les limites de ses occupations journalières de prêtre et de procureur. Toutes les questions l'intéressaient et il s'intéressait à toutes et particulièrement à celles qui ont trait au développement matériel des Canadiens français au Manitoba : immigration, œuvres de presse, agriculture, entreprises financières de toutes sortes. Son action ne se limitait pas à ceux de sa race, mais elle embrassait dans son activité les intérêts des catholiques de toutes les nationalités et des deux races qui dominent dans l'Ouest. Dans son ministère il s'appli-

quait à parler la langue de ceux qu'il était appelé à desservir, et, quand il ne le pouvait pas, il tâchait de se faire remplacer par des confrères parlant les langues étrangères. Il était particulièrement dévoué à l'œuvre poursuivie par la maison de la bonne presse de Winnipeg, la West Canada Publishing Co., qui publie des journaux catholiques dans quatre des différentes langues parlées au Manitoba. Son action fut donc catholique dans le sens vrai du mot. Il s'entendait bien en affaires et y mettait tant de droiture et de dévouement que son appui était de grande valeur.

“ Par sa mort l'Église de Saint-Boniface perd un homme précieux et les Canadiens français un compatriote dévoué.”

M. l'abbé Joubert naquit à St-Pierre-Jolys (Manitoba), le 4 mars 1879. Il fit ses études classiques, partie au presbytère de sa paroisse natale, partie au séminaire de St-Hyacinthe.

Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Langevin, le 2 juillet 1905.

Après son ordination il est nommé vicaire à Fannystelle, d'où il dessert la mission voisine, Starbuck. L'année suivante, cette mission est érigée en paroisse, et l'abbé Joubert en est nommé le premier curé. En 1906, il y construit le presbytère, où il habite jusqu'en 1909.

Il devint alors directeur du Petit Séminaire naissant de Saint-Boniface. Pendant deux ans il se dépensa corps et âme à l'organisation de cette œuvre à ses débuts. Cependant Mgr Langevin, qui connaissait ses qualités intellectuelles, décida de l'envoyer continuer ses études théologiques à Rome et en 1911 l'abbé Joubert partit pour la Ville Éternelle où, à cause des fatigues inhérentes à son nouveau genre de vie, il ne put séjourner que durant un an. De retour au Canada, il exerce pendant une année les fonctions d'économiste à l'archevêché de Saint-Boniface, pour en devenir ensuite le procureur, position qu'il a occupée jusqu'à sa mort.

Il était aussi l'aumônier du pénitencier de Stony Mountain et chapelain des Carmélites.

Ses funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de St-Boniface. Mgr l'Archevêque a chanté le service.

Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, y assistait, ainsi que Mgr Budka, évêque des Ruthènes, NN. SS. Dugas P. A., V. G. et Cherrier, P. A., V. G., M. l'abbé G.-E. Grandbois, délégué de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et un grand nombre de prêtres, réguliers et séculiers des deux diocèses. Les communautés religieuses de femmes étaient largement représentées et les fidèles nombreux.

Les restes mortels du regretté défunt ont été inhumés à St-Pierre-Jolys, sa paroisse natale.

Winnipeg. — Mgr A.-A. Cherrier, P. A., V. G., curé de l'Immaculée Conception, M. l'abbé J. Blair, V. G., et chancelier, le R. P. Patton, O. M. I., curé de la pro-cathédrale, et M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de St-Eustache, ont été choisis par Mgr l'Archevêque de Winnipeg comme membres du Conseil diocésain.

Vancouver. — Le R. P. Edmond Peytavin, O. M. I., un des vétérans des missions de la Colombie Britannique est décédé le 3 février, à l'hôpital Sainte-Marie de New Westminster, à l'âge de 69 ans.

Il avait été le premier oblat ordonné prêtre en Colombie anglaise, où il passa d'ailleurs toute sa vie d'apostolat. Il devint supérieur de la maison des Oblats, à New Westminster, en 1901. En 1906, le Père Peytavin fut choisi comme représentant des Oblats de la congrégation à Rome. A son retour, il reprit son poste de rudes labeurs à Vancouver-Nord, où il construisit une église sur la rue Mahon. En 1911, le vieux missionnaire fut relevé de ses fonctions et envoyé à la paroisse du Saint Rosaire, où il prit soin de plusieurs centaines de familles indiennes.

VARIÉTÉS

LE PREMIER VOL DE L'AIGLE

C'était un soir, chez la marquise de Rambouillet, dans le salon où se réunissaient les " beaux esprits " du temps. Par les hautes fenêtres, une brise légère faisait voler les parfums des roses venant du grand jardin fleuri. La société était nombreuse et choisie. Benserade débitait des vers ; Corneille récitait une tirade du *Cid* ; Mlle de Scudéry vantait son roman, *la Clélie*, qu'elle venait de terminer ; la comtesse d'Aulnoy racontait *Peau d'âne*.

Mais la porte s'ouvrit, et le marquis de Feuquières, un des familiers du lieu, entra précédant un très jeune garçon qui étudiait la théologie au collège de Navarre. Il portait la robe noire et le petit collet, et ne paraissait pas avoir plus de quatorze ans. A la vérité, il en avait quinze. Il s'avança vers la maîtresse de maison, intimidé par les regards fixés sur lui. Feuquières avait déjà parlé de lui et l'étudiant provoquait quelque curiosité.

— Madame, dit le marquis, mon petit protégé a pour l'éloquence un don naturel prodigieux. Il peut prêcher, improviser, sur un texte choisi au hasard. Voulez-vous le mettre à l'épreuve ?

— Oh ! protesta la marquise, ne serait-ce pas irrévérencieux ?

— Madame, pria le duc d'Enghien, faites-nous entendre ce jeune prodige. Ce sera un régal d'ouïr un prédicateur de quinze ans.

— Mais il est près de minuit.

— Raison de plus. Nous n'aurons jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard.

— Soit, mais le sermon sera court.

Presque indifférent, dans une pose modeste, l'écolier attendait.

— Tirons le texte au sort, proposa Anne de Bourbon qui allait bientôt s'appeler la duchesse de Longueville.

De pieuses formules furent rapidement écrites et jetées au fond d'un chapeau. Mme de Rambouillet en prit une et lut : " Vanité des vanités ! Tout n'est que vanité."

C'était le texte d'Anne de Bourbon.

— Prenez le temps de vous recueillir, dit la marquise à l'écolier de Navarre.

— Inutile, Madame.

Et il commença. Dès les premiers mots, l'assemblée frivole fut remuée. Le jeune prédicateur, comme du haut de la chaire de Notre-Dame, flagellait en phrases majestueuses les petites gens d'un monde qui se croyait grand.

Les applaudissements saluèrent sa péroraison. On s'empressa autour de lui ; il semblait ne rien voir, ne rien entendre.

— Le voilà, dit la marquise, comme Daniel recevant les compliments de Balthazar.

Le duc d'Enghien, qui s'appellerait bientôt le grand Condé, et inspirerait un jour à l'Aigle de Meaux sa plus belle oraison funèbre, s'approcha de l'écolier.

— Ton nom, mon petit ami ? demanda-t-il.

— Bossuet, Monseigneur.

LES LIVRES

Le Canada Ecclésiastique. Montréal (Librairie Beauchemin Limitée, 79 rue St-Jacques). Vol relié de 780 pages. Prix \$1.50

Nous sommes heureux de saluer *le Canada Ecclésiastique* de 1918 qui vient de nous arriver tout pimpant sous sa jolie couverture de percaline rouge. Avec le présent volume, *le Canada Ecclésiastique* entre dans sa 32^e année : c'est un bel âge pour un périodique de ce genre, mais pour vivre, il aurait besoin de beaucoup d'encouragement. Espérons que tous les membres de notre clergé sauront reconnaître la valeur et l'utilité de cette publication et continueront, comme par le passé, à en enrichir les rayons de leur bibliothèque.

La présente édition ne diffère guère des précédentes, si ce n'est que les diverses listes du clergé et des communautés religieuses ont été revues et mises à jour par l'infatigable M. L.-J.-A. Derome. Les listes d'anciens curés, si exactes, se continuent et se complètent. Grâce à ces nomenclatures, *le Canada Ecclésiastique* est devenu un livre indispensable à quiconque veut écrire sur l'histoire religieuse de notre pays.

Nous aimons aussi à signaler les magnifiques et nombreuses gravures qui ajoutent à l'intérêt du texte. L'exécution typographique est, comme d'habitude, irréprochable et fait grand honneur à la Maison Beauchemin.

Abbé JOSEPH SAINT-DENIS. *Indulgences partielles* que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour pour soi ou pour les défunts. Deuxième édition. *Chemin de la croix*. Comment le faire pour en gagner les indulgences. Septième édition.

Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Troisième édition.

Il nous fait plaisir de signaler à nos lecteurs la réimpression de ces trois fascicules si bien faits et si utiles à tous. On pourra se procurer chacun de ces ouvrages chez l'auteur à Chambly, au prix de 80 sous le cent, 120 pour \$1.00 (franco).

L'Assomption. Revue mariale illustrée d'Histoire, de Liturgie, d'Art et de Théologie pour promouvoir la dévotion envers la glorieuse Assomption de la Vierge Marie. Directeur : M. l'abbé Broussolle. On s'abonne chez l'éditeur : M. P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris. Prix : 6 francs pour la France et 8 francs pour l'étranger.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'en pleine guerre, il vient de paraître en France une petite revue mensuelle consacrée au culte de la glorieuse Assomption de la Sainte Vierge. Le directeur en est M. l'abbé Broussolle et le titre de la nouvelle revue est *l'Assomption*. Le "Programme" indique très clairement que ce sera une revue mariale illustrée pour promouvoir la dévotion envers la glorieuse Assomption de la Vierge et qu'on y emploiera toutes les ressources que peuvent procurer l'histoire, la liturgie, l'art et la théologie. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris a bien voulu encourager la jeune revue en la bénissant. Elle promet, par les articles contenus dans son premier numéro, d'être vraiment une revue intéressante et pieuse. Espérons qu'elle sera bien accueillie. Et il convenait à la France de ne pas se laisser plus longtemps distancer en par des revues similaires qui se sont fondées, par exemple en Italie, pour promouvoir une dévotion plus ardente et mieux éclairée envers la glorieuse Assomption de la Très Sainte Vierge Marie.

R. P. JANVIER, des Frères Prêcheurs. *Conférences de N.-D. de Paris*. Exposition de la morale catholique Carême 1916. La charité : sentiments et actes contraires à cette vertu. Conférences et Retraite. Paris (P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette). Vol. in-8 écu de 324 pages. Prix : 4.00 francs.

En pleine année 1916, parler, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, des "sentiments et actes contraires à la Charité", c'était aborder un sujet singulièrement délicat. Les auditeurs devaient s'attendre à trouver des allusions plus ou moins directes à la "Grande Guerre". Il fallait, en effet, qu'après la haine et l'envie, après le suicide et le duel, il fût question de la guerre, et que la doctrine sur ce point fût nettement exposée. Déjà,

à propos de la haine et de l'envie, et un peu aussi à propos du duel, nos ennemis avaient pu se reconnaître ; mais, décidément, les enseignements de la foi, de l'Église, de la théologie, devenaient leur condamnation évidente, puisque trois conditions sont nécessaires pour que la guerre ne soit pas contraire au christianisme ; il faut qu'elle soit déclarée par l'autorité légitime, motivée par une cause grave, dominée par une intention droite.

L'orateur, conscient de la vérité qu'il défend, a montré clairement la fausseté du point de vue où se placent nos adversaires : il lui suffisait, pour cela, d'exposer la doctrine. On lira, avec un profit tout particulier, la très belle conférence sur *le dégoût des choses divines*. C'est une étude vraiment nouvelle d'un mal qui prend différents noms, et que l'orateur examine dans ses causes multiples, et dans ses effets toujours dangereux. Rien de plus original et de plus instructif que cette délicate analyse.

Pour la Retraite, l'auteur a traité successivement de la discorde dans la famille et dans l'État, du schisme, du scandale. Dans une admirable instruction (Vendredi-Saint) il a montré le martyr de l'envie : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Des appendices très documentés complètent le volume.

R. P. J. DUVIC, O. M. I. *Les Finances et le mariage*. Prix de l'ouvrage : l'unité, 40 sous ; la doz. \$4.00. S'adresser au R. P. F.-X. Marcotte, O. M. I., Scolasticat Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa.

Voici quelques appréciations reçues à propos de la nouvelle édition de l'ouvrage du R. P. Duvic...

Son Em. le card. L.-N. Bégin, arch. de Québec : " Cet ouvrage sera d'une grande utilité pour tous les curés qui auront besoin de renseignements précis et exacts sur ces questions.

Mgr A.-X. Bernard, év. de Saint-Hyacinthe : Ce commentaire a été fait pour la pratique quotidienne. On n'y rencontre pas de longues dissertations, mais un exposé clair et précis de la discipline, une traduction très exacte du texte latin, une explication brève et lumineuse de la loi. Les prêtres qui le liront avec soin, ne seront jamais embarrassés dans la célébration du mariage ; ils ont là, en une cinquantaine de pages, tout ce qu'ils doivent savoir et tout ce qu'ils ont à faire en cette occurrence."

Mgr E.-A. Latulipe, év. d'Haileybury : " C'est clair, substantiel et facile à lire. Je le recommanderai à mes prêtres à mesure que je les verrai."

Mgr F.-X. Brunet, év. de Mont-Laurier : " Le livre du R. P. Duvic devrait être, il me semble, entre les mains de tous les prêtres qui ont à s'occuper de ces questions dans leur ministère. Pour ma part, je veux inviter tous les curés de mon diocèse à se procurer cette brochure le plus tôt possible."

M. l'abbé J.-N. Gignac, de l'Université Laval, Québec : " C'est un commentaire clair, bref et cependant complet de la législation canonique au sujet de la célébration du mariage, qu'on voudrait voir entre les mains des curés et des vicaires."